

Courrier à l'attention de la médecine générale

Vaccination contre le COVID-19 en Wallonie : Campagne d'automne 2022

La campagne de vaccination d'automne 2022 contre le Covid-19 touche à sa fin. Treize des vingt-deux centres de vaccination fermeront leurs portes le 5 novembre. Le virus, quant à lui, n'a pas disparu et l'arrivée des nouveaux variants BQ.1 et BQ1.1 n'augure rien de bon.

Il importe donc de poursuivre l'effort de vaccination. Les groupes à risque (citoyens âgés de plus de 65 ans, citoyens de moins de 65 ans porteurs de comorbidités, professionnels de la santé, immunodéprimés, femmes enceintes) qui n'ont pas reçu une dose de vaccin ces 3 derniers mois pourront se rendre dans :

- Un des 9 centres de vaccination ouverts 2 jours/semaine jusqu'au 23/12 (Libramont, Pepinster, Bierset, Namur, Chaumont-Gistoux, Braine l'Alleud, Charleroi, La Louvière, Tournai).
- Dans une des 600 pharmacies participant à la vaccination.
- Chez les médecins généralistes participant à la vaccination.

Les informations relatives aux centres de vaccination et aux pharmacies sont disponibles sur le site www.jemevaccine.be

Vaccination en cabinet de médecine générale :

La vaccination en cabinet de médecine générale a été initiée dès le lancement des centres de vaccination moyennant la distribution de vaccins en faible volume, vu les contraintes de péremption des seringues préparées, essentiellement pour les citoyens grabataires incapables de se déplacer en centre de vaccination.

Au fil des campagnes de vaccination, le contexte a évolué et la loi Vandebroucke a étendu les professions pouvant vacciner en première ligne, aux pharmaciens et infirmiers et a également autorisé la distribution de vaccins aux médecins à partir des hubs de stockage hospitaliers tandis que l'INAMI permettait la tarification.

Les médecins généralistes qui souhaitent vacciner leurs patients peuvent obtenir le vaccin de 3 manières différentes :

1. En allant chercher des doses individuelles, sur RDV, dans un des 9 centres de vaccination.
2. En allant chercher des doses individuelles, sur RDV, dans une des 600 pharmacies participant à la vaccination.
3. En participant à la phase pilote initiée par la Région wallonne, phase dans laquelle le médecin généraliste peut se faire livrer les vaccins en conditionnement de boîtes de 10 vials de 6 doses de vaccin Pfizer (minimum 60 doses) à conserver au frigo sous 2 à 8 degrés et à utiliser impérativement dans les 10 semaines qui suivent leur décongélation.

La participation à cette phase pilote impose certaines contraintes liées au processus de livraison par la société Movianto (en charge du stockage et des livraisons de vaccin Covid-19 en Belgique).

Explication du processus de commandes pour la phase pilote :

1. Inscription

Les médecins souhaitant prendre part à ce processus logistique doivent impérativement s'inscrire via [ce formulaire](#).

Une fois ces informations reçues par l'AVIQ, un délai de traitement d'approximativement 72h est nécessaire afin d'activer l'accès aux commandes de vaccins et/ou de matériel.

2. Commandes

Vous recevrez ensuite par mail un code unique ainsi que les procédures détaillées pour le fonctionnement de prises de commandes, du suivi logistique et les Procédures Standard (SOP) de gestion des vaccins.

Ce code unique (CHUID) est à renseigner à chaque commande ou prise de contact.

Le lien vers le formulaire de commande vous sera également envoyé.

Ces commandes doivent être passées 7 jours ouvrables avant la date de livraison souhaitée.

3. Les vaccinations devront être enregistrées, soit directement dans Vaccinnet soit via votre dossier médical informatisé si celui-ci le permet.

En vous remerciant pour votre collaboration, et en restant à disposition pour toute information complémentaire à l'adresse vaccination.mg@aviq.be,

Cellule de surveillance des maladies infectieuses – cellule vaccination

Agence pour une Vie de Qualité
Département Santé
Direction Promotion de la Santé, Prévention et Surveillance des Maladies
Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI